



## CONSEIL MUNICIPAL 30 MARS 2026

### PROCES-VERBAL

L'an deux mille vingt-six, le 30 mars, les membres du Conseil Municipal de Burgnac se sont réunis à 20h, dans la salle du conseil de la mairie, sur la convocation qui leur a été adressée le 24 mars 2026, conformément à l'article L. 2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

**Etaient présents** : M. REBEYROL, MME LASCAUX, M. BARDOULAT, MME GADEAUD, M. BILLY, M. LAGRANDE, MME SCHILDGE, MME DURAND, M. PLOUVIER, M. MEYNIER, M. LAUTRETTE, MME DEMONT, MME DHONT, MME MAZAUD, M. IMBERT,

**Excusés** :

**Absents** :

**Quorum** : 8

**Secrétaire de séance** : Conformément aux dispositions de l'article L.2121-12 du CGCT, il est procédé à la nomination du secrétaire de séance. Marianne SCHILDGE est désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal et accepte cette fonction. Monsieur le Maire donne lecture des pouvoirs.

Après recensement des présents et représentés, le Conseil municipal de la commune de BURGNAC, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Michel REBEYROL, le plus âgé des membres du Conseil.

\*\*\*\*\*

**Le Procès-verbal du conseil municipal du 20 mars 2026 est approuvé.**

#### **Point n°1 : Désignation des membres des commissions communales par thématiques**

Monsieur le Maire fait connaître au Conseil municipal que le renouvellement des conseillers municipaux entraîne la mise en place des nouvelles commissions communales et donc la désignation de nouveaux membres au sein de celles-ci.

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal organise et désigne :**

#### **Affaires générales :**

Membres
Agnès Lascaux (responsable)
Bureau

#### **Finances et Budgets :**

Membres
Michel BARDOULAT (responsable)
Bureau
Alice MAZAUD
Raphaël IMBERT



### **Contrôles réglementaires/ Réglementations :**

Membres
Michel BARDOULAT (responsable)
Bureau
Marc PLOUVIER
David LAUTRETTE

### **Affaires scolaires, enfance et jeunesse :**

Membres
Emilie GADEAUD (responsable)
Bureau
Marie-Sylvie DURAND
Alice MAZAUD

### **Actions Sanitaires et sociales :**

Membres
Emilie GADEAUD (responsable)
Bureau
Marianne SCHILDGE
Marie-Sylvie DURAND
Elodie DEMONT
Bernard LAGRANDE

### **Travaux-Entretien-Voirie**

Membres
Jérôme BILLY (responsable)
Bureau
David MEYNIER
Marc PLOUVIER
Raphaël IMBERT
Bernard LAGRANDE
Myriam DHONT

### **Communication :**

Membres
Elodie DEMONT (responsable)
Bureau
Marianne SCHILDGE
Raphaël IMBERT

### **Culture, Animation**

Membres
Elodie DEMONT (responsable)
Bureau
Raphaël IMBERT
Myriam DHONT
Marie-Sylvie DURAND
David LAUTRETTE



### **Environnement-cadre de vie**

Membres
Bernard LAGRANDANNE (responsable)
Bureau
Marianne SCHILDGE
Elodie DEMONT
David LAUTRETTE
Alice MAZAUD

### **Point n°2 : Désignation des membres au sein du syndicat de voirie de Nexon**

#### **Maire**

Monsieur le Maire fait connaître au Conseil municipal que le renouvellement des conseillers municipaux entraîne la désignation de nouveaux membres au sein des différents comités syndicaux intercommunaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal désigne :

#### **Délégués titulaires :**

M. Jérôme BILLY  
M. David MEYNIER

#### **Délégués suppléants :**

M. Bernard LAGRANDANNE  
M. David LAUTRETTE

### **Point n°3 : Désignation d'un correspondant en charge des questions de défense**

Monsieur le Maire,  
Informe les membres du Conseil Municipal que dans le cadre de la désignation de « Correspondants défense » au sein des communes de France, un message a été adressé par le Ministère de la Défense à l'ensemble des Préfets en leur demandant de prendre les mesures d'information nécessaires auprès des communes de leur département afin que les Maires procèdent à la désignation d'un correspondant défense parmi les membres du conseil municipal.

Les missions principales dévolues au Correspondant Défense sont les suivantes :

- Remplir une mission d'information et de sensibilisation auprès des administrés :
- Le premier domaine concerne le parcours de citoyenneté qui comprend l'enseignement de défense à l'école, le recensement et la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD),
- Le deuxième domaine concerne les activités de défense avec le volontariat, les préparations militaires et la réserve militaire,
- Le troisième domaine concerne le devoir de mémoire et la reconnaissance.

Être l'interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires du département et de la région.



Il dispose d'un espace spécifique sur le site internet du Ministère de la Défense.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal désigne comme correspondant en charge des questions de défense.

**Titulaire :**

M. David LAUTRETTE

**Suppléants :**

Mme Elodie DEMONT

M. Michel BARDOULAT

**Point n°4 : Désignation des membres pour la commission d'appel d'offre**

Le Conseil municipal,

**Vu** les articles 22 et 23 et 25 du code des marchés publics

**Considérant** que pour les communes de moins de 3 500 habitants, cette commission est composée de 3 titulaires et 3 suppléants élus par le conseil municipal à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Il est rappelé que le président de droit de la commission d'appel d'offres est le Maire, Michel REBEYROL.

**APRES AVOIR PROCÉDE A CETTE ELECTION, LE CONSEIL MUNICIPAL ANNONCE :**

**Les délégués titulaires sont :**

- Mme Agnès LASCAUX
- M. Michel BARDOULAT
- M. Jérôme BILLY

**Les délégués suppléants sont :**

- Mme Alice MAZAUD
- Mme Elodie DEMONT
- Mme Myriam DHONT

L'ordre du jour étant clos, le conseil municipal aborde les questions diverses.

Le secrétaire de séance

**Marianne SCHILDGE**

Le Maire

**Michel REBEYROL**